

Les tourbières du Haut-Saint-Laurent : future Réserve écologique André Bouchard (2^{ème} partie) par JML

DÉFINITION DE RÉSERVE ÉCOLOGIQUE

Les réserves écologiques sont des territoires protégés voués à la conservation, à l'éducation et à la recherche. Elles sont généralement propriétés de l'État et interdites au public. D'après la classification des aires protégées de l'Union internationale pour la conservation de la nature, les réserves écologiques du Québec font partie de la catégorie Ia, c'est-à-dire le plus haut niveau de protection dans le monde. Ainsi, il n'y a aucune exploration ou exploitation des ressources naturelles, aucune route ne peut passer dans la réserve, aucun équipement énergétique n'est permis et les activités de chasse, de piégeage et de pêche sont interdites.

Dans la dernière parution de *L'intendant* nous avons souligné l'importance d'assurer la protection des Tourbières du Haut-Saint-Laurent (anciennement Tea Field Swamp), en y établissant une réserve écologique, et de lui attribuer le nom d'André Bouchard, un botaniste et écologiste réputé qui, après une étude poussée et plusieurs publications portant sur ces tourbières, avait recommandé de leur accorder un statut officiel de conservation.

Le projet d'attribuer le nom d'André Bouchard à cette future réserve écologique a vu le jour à l'assemblée générale de CIEL le 13 juin 2010. Les membres présents à cette assemblée avaient voté une résolution en ce sens et, à l'initiative de l'organisme CRIVERT, une consultation auprès des organismes de la région a été lancée en vue d'obtenir leur appui à ce projet. Dix-huit (18) organismes représentant des centaines de citoyens ont répondu favorablement témoignant de l'assentiment général de la population à l'égard de cette nomination. (Voir *L'intendant* no. 23 que vous trouverez sur notre site www.ciel-eco.org pour consulter la liste de ces organismes).

Maintenant, où en est rendu le dossier portant sur la création de cette réserve écologique? La majeure partie des

tourbières, soit près de 1000 ha, ont été acquises entre 2008 et 2010 de divers propriétaires par «*Conservation de la Nature*», un organisme canadien voué à la protection d'aires naturelles, en partenariat avec le Ministère de l'environnement du Québec.

Suite à l'assemblée générale de juin 2010, nous avons établi une correspondance avec le Ministère de l'environnement et c'est le sous-ministre adjoint au développement durable, monsieur Léopold Gaudreau, qui a été chargé de nous informer de l'évolution du dossier. Le 6 août 2010, le sous-ministre confirmait l'intention du Ministère de «*remplacer le toponyme des Terres- noires- du- Haut-Saint-Laurent par celui de «André-Bouchard»*». La dernière lettre reçue du sous-ministre date du 28 janvier 2014 et porte sur l'«*État d'avancement du projet de réserve écologique pour la protection de la tourbière du Large et Small Teafield*». Dans cette lettre, le sous-ministre confirme que les 960 ha acquis par l'organisme *Conservation de la nature* sont, pour le moment, sous leur pleine propriété. Il précise de plus que l'organisme *Conservation de la nature* «*a ... clairement exprimé son intention de céder la quasi-totalité des terrains acquis en faveur du Ministère à des fins de création d'une réserve écologique*». Il termine sa lettre en

affirmant : *«soyez assurés que nous sommes en discussion avec eux pour que cette transaction puisse avoir lieu dans les meilleurs délais. Nous ne pourrons toutefois entamer le processus de création de réserve écologique tant que la cession des propriétés n'aura pas été effectuée».*

La démarche entreprise en vue d'assurer la protection pérenne des Tourbières du Haut-Saint-Laurent d'une part et de lui attribuer le nom d'André-Bouchard d'autre part porte donc ses fruits. Nous entendons

continuer de suivre le dossier de près jusqu'à son aboutissement que nous espérons pour très bientôt.

Nous tenons à remercier l'organisme *Conservation de la nature* ainsi que le Ministère de l'environnement du Québec pour leurs démarches aux fins de la réalisation de ce projet et les assurons qu'ils pourront compter sur la gratitude et la reconnaissance de la population du Haut-Saint-Laurent, une fois le projet réalisé.

Tourbière du Haut-Saint-Laurent
Vue générale (D. L.-B. + JML sept 2010)



Tourbière du Haut-Saint-Laurent
Thé du Labrador (D. L.-B. + JML sept. 2010)



Tourbière du Haut-Saint-Laurent
Bleuet (D. L.-B. + JML sept. 2010)



Tourbière du Haut-Saint-Laurent
Champ cultivé (D. L.-B. + JML sept. 2010)



Prochaine assemblée générale de CIEL : le 14 juin 2015 à 13h00 au siège social

À cette occasion nous aurons le privilège d'entendre le Dr Daniel Leblanc, médecin à Valleyfield. Le Dr Leblanc nous fera un exposé portant sur le problème des tiques affectant le sud du Québec depuis quelques années. Cet insecte est responsable de la transmission de la maladie de Lyme et nous avons tous avantage à le connaître le plus possible pour nous en prémunir et savoir quoi faire en cas de morsure.

REMERCIEMENT

Nous tenons à remercier Monsieur David Lemieux-Bibeau, ingénieur-forestier et membre de CIEL, pour son aide précieuse à localiser les limites nord et est de la Réserve naturelle du Coteau-de-la-Rivière La Guerre, secteur Montée Quesnel, en vue d'y compléter le sentier limitrophe.